

2022-09



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 15

L'an deux mil vingt-deux, le 28 Janvier à 18 heures 45.
Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 21/01/2022

Présents : Franck PAILLON, Christine SIMON, Danièle VALLERY,
Michel BEGON, Serge ABOULIN, Christiane PAUZON,
Bernadette PELISSIER, Raymonde HABOUZIT, Anne-Marie TORE,
Sabine JOUVHOMME Sébastien GAGNE, Patrice LHOSTE,
Denis CLAMENS, Roland SEUX, Thierry SOLEILHAC.

Excusés :

Laetitia PRADINES qui a donné procuration à Serge ABOULIN
Valérie GAGNE qui a donné procuration à Sabine JOUVHOMME
Christian GIRARD qui a donné procuration à Sébastien GAGNE
Gilles AUDRAS qui a donné procuration à Christiane PAUZON.

RELEVÉ DE DECISIONS NE DONNANT PAS LIEU A DELIBERATION

RAPPORT D'ACTIVITE 2021 MEDIATHEQUE

Le rapport est présenté par Valérie LAHONDES, responsable de la médiathèque.

L'année 2021 ne présente pas de changements significatifs par rapport à l'année précédente, que ce soit en termes de fréquentation, d'activités, etc....

Le cap fut maintenu, malgré la crise sanitaire, grâce aux outils mis en place : prêts de livres sur RDV, création de drives en dehors des heures d'ouvertures, etc.... Ces dispositions sont maintenues en 2022.

Le Conseil municipal retient les éléments principaux suivants :

- Pyramide des âges : plus d'adultes que d'adolescents
- Répartition des lectures par commune : 33 % de lecteurs hors commune
- Accueil des lecteurs : présentation par mois et par tranche d'âge
- Nombre de livres prêtés dans l'année : 13 929
- Animations : en lien avec l'école, la crèche et le RAM
- Expositions et actions culturelles
- Détail du fonctionnement de la médiathèque

Après avoir remercié Valérie LAHONDES, responsable de la médiathèque, pour la présentation claire et détaillée du rapport d'activités et pour son investissement sans faille dans ses tâches, le conseil municipal approuve le rapport d'activités, qui sera diffusé sur le site internet de la commune, et transmis par messagerie électronique à tous les élus.

Le Maire,
Franck PAILLON

